



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 mars 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 Février 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 Mars 2000

**Lotissement communal de la Broche - Fixation du prix des parcelles**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.

**Excusés :**

*Adjoints :*

Mme Marie-Josèphe SOULISSE

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200098

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Lotissement communal de la Broche - Fixation du prix des parcelles**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 29 Mars 1999, le Conseil Municipal a adopté le principe de la réalisation d'un lotissement communal rue de la Broche et en a confié la réalisation à la SEMIE de NIORT par voie de mandat.

Après élaboration complète du dossier, il s'avère que 14 lots d'une superficie de 474 m<sup>2</sup> à 531 m<sup>2</sup> réservés à l'accession à la propriété pour des propriétaires occupants pourront être commercialisés. Deux masses d'une surface totale de 2348 m<sup>2</sup>, destinées à la SEMIE permettront la construction de logements à caractère social.

Le bilan financier établi après consultation des entreprises fait ressortir un prix moyen de vente des parcelles de 274,41 F sur lequel il y aura lieu d'appliquer les droits d'enregistrement au taux de 4,80 %.

Toutefois, les prix de vente s'échelonnent de 269,76 F/m<sup>2</sup> à 305,57 F/m<sup>2</sup> pour tenir compte de la configuration et des possibilités d'aménagement des parcelles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document d'urbanisme relatif à ce lotissement ;
- approuver le bilan financier établi après consultation des entreprises ;
- adopter les prix de vente des parcelles conformément au tableau ci-annexé étant précisé que la Ville opte pour l'application du droit d'enregistrement au taux de 4,80 % ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes notariés à intervenir qui seront reçus par Maître LEFORT, Notaire à NIORT.

Les recettes découlant des ventes des parcelles seront affectées au Budget Annexe Lotissements Communaux - lotissement La Broche - chapitre 70 - compte n° 7015.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)